



ADRESSE AUX SYNDICATS

Confinement, que faut-il en penser ???

Montreuil, le 6 novembre 2020

Suite aux nouvelles mesures de confinement en vigueur depuis vendredi, les maires de différentes villes transgressent les directives gouvernementales (rejetées par le Sénat), en clamant un concept d'équité entre les géants de la distribution comme FNAC, DARTY... et les commerces de proximité.

Ce confinement, que même l'OMS déconseille fortement, est une privation sans précédent des libertés. Mais il ne s'agit pas non plus que de ça...

Au prétexte de la pandémie, le gouvernement impose une limitation sans précédent depuis la dernière guerre des libertés individuelles et collectives : six mois d'état d'exception et ce n'est pas fini, le Code du travail est suspendu, les journées de travail sont rallongées, les pauses sont raccourcies ou supprimées, les repos et congés sont imposés !... Le confinement en dehors du droit à travailler est le rêve du président de la République et des lobbys du capitalisme. Tout est injonction à obéir ! Nous ne pouvons accepter ces ordres incohérents, être confiné.e.s avec comme seul droit celui d'aller à l'école ou au travail, et maintenir au travail les personnels positifs à la COVID 19 dans les hôpitaux.

Le confinement, explique l'OMS, « *c'est le moment, selon nous, où un confinement s'avère nécessaire, c'est pour permettre de gagner du temps, de se réorganiser, de se rassembler, de redéployer ses moyens et de protéger son personnel de santé épuisé, mais il est clairement préférable d'éviter d'en arriver là* ». Si nous pouvons comprendre le confinement de mars pour ces raisons, il apparaît aujourd'hui inacceptable et pour ces mêmes raisons : le gouvernement avait le temps de s'organiser et surtout de déployer des moyens pour faire face à cette deuxième vague qui, rappelons-nous, est prévue depuis le déconfinement.

L'interdiction de toutes relations sociales hors travail est d'une violence insupportable, avec toutes les conséquences qu'elle engendre. Le confinement à domicile entrave l'équilibre psychique et le sentiment de liberté. Avec, pour les travailleurs de notre champ professionnel, le confinement au travail avec les EPI essentiels quand ils sont présents. Avec la peur d'être transmetteur de ce

virus, dans et hors établissement, à ses proches. Avec, en plus, la culpabilisation par les employeurs, le gouvernement.

A cela s'ajoutent les 8 mois de matraquage médiatique quotidien sur le nombre de morts puis de contaminations qui a instauré un climat tellement anxiogène qu'on ne questionne plus les choix du gouvernement. On est dans l'émotionnel, pas dans la réflexion, donc la raison. Et le climat de terreur est maintenu par l'annonce, déjà, d'une troisième vague... donc d'un troisième confinement...

La politique se réduit aux chiffres : à ce jour, 1 331 984 contaminations, mais contaminations ne veut pas dire obligatoirement malades, ne négligeons pas les malades asymptomatiques. Alors qu'étonnamment, d'autres chiffres ne font pas autant de bruit : en 2016, 626 227 accidents du travail déclarés... Et dans les medias ? Rien...

Le Président n'hésite pas à donner des chiffres invérifiables : 400 000 morts éventuels (rappelons quand même que lors de la première vague, le nombre de décès a été d'environ 37 000), si le confinement n'est pas remis en place, faisant de lui un héros qui aura potentiellement sauvé 400 000 personnes... voire à donner des chiffres volontairement mensongers : 527 morts du Covid le 28 octobre, annoncés lors de son allocution, alors que le chiffre réel était de 288 (ce qui est déjà beaucoup). Mais il y a surtout tout ce qu'il ne dit pas : les conséquences générées par le confinement, qui seront sans doute bien pires que le mal lui-même, les licenciements en masse, l'appauvrissement de la population, l'augmentation de la violence ...

A ce titre, plusieurs collectifs s'expriment - Blog Médiapart du 30 octobre, Le collectif Reinfo Covid, le collectif Bas les masques (au sens figuré, bien sûr) - sur la balance « bénéfiques/risques » du nouveau confinement pour l'ensemble de la population et se positionnent clairement et radicalement.

Certes, la CGT s'occupe des travailleurs (et pas seulement des salarié.e.s, comme on a tendance de plus en plus souvent à les y réduire dans nos communications). Ces travailleurs, qu'ils



soient assujettis à l'emploi ou privés d'emplois, qu'ils soient retraités, qu'ils soient salariés ou indépendants exploités (Uber, Deliveroo, etc.) font partie intégrante de la population et de ceux dont nous prétendons défendre les intérêts de classe.

Nous devons donc faire entendre beaucoup plus fréquemment et fortement la voix de la CGT, ne pas rester seulement sur le constat en acquiescant qu'un nouveau confinement serait une fatalité qui serait accompagnée de la généralisation du télétravail dans un objectif de « protection des salariés »... Mais de quoi et de qui parlons-nous ?

Des travailleurs des domaines administratif, de l'encadrement et... syndical, dont l'inévitable image de privilégiés va creuser un peu plus le fossé entre les travailleurs et les militants coupés de la base.

La CGT doit et se doit d'être au plus près de toutes et tous, d'autant que des luttes continuent et que les conditions de travail ne cessent de se dégrader.

Sans compter que même si le MEDEF, dans son fonctionnement paternaliste de contrôle, est actuellement vent debout contre le télétravail, il comprendra vite l'aubaine que celui-ci représente : moyennant une énième contre-réforme du Code du travail, la transformation de ces travailleurs en auto-entrepreneurs en contrat de mission via des plateformes telles qu'Uber, Deliveroo... à l'image de ce qui existait en 1804, et si cher à Adolphe Thiers, le contrat de louage d'ouvrage, mais ... moderne.

Les conséquences sanitaires, économiques et sociales vont être bien pires à cause des décisions politiques prises sous couvert du Covid que par le Covid lui-même... Le recul dont nous disposons suite au premier confinement tend à le démontrer :

- + 1 million de personnes vivant sous le seuil de pauvreté avec les conséquences que cela a sur leur santé immédiate et leur espérance de vie,
- les licenciements massifs,
- l'augmentation des violences faites aux femmes et aux enfants,
- les cancers non détectés (estimés à 30 000 par la Ligue contre le cancer pour les 2 mois de confinement du printemps),
- les dépressions, les suicides (dont il faudra faire le compte),
- les diverses maladies non détectées et mal suivies (cardiaque, endocrinologiques, etc, etc, etc....).
- L'état de stress post traumatique pour les travailleurs ayant été où étant toujours en première ligne.

Aujourd'hui, des consultations déprogrammées lors du premier confinement et programmées en ce moment vont de nouveau être déprogrammées !

Sans parler de toutes les conséquences du télétravail dont :

- l'arrêt des relations sociales avec toutes les conséquences connues sur l'isolement social, les conditions de vie et de logement, etc.,
- l'impossibilité de discuter de ses conditions d'exploitation (syndicalisme),
- l'augmentation de la productivité (estimée à 22%, chiffres du Ministère du travail lui-même !),
- la désresponsabilisation du patron sur les conditions de travail,
- les problèmes qu'on risque de rencontrer sur les AT,
- etc, etc, etc.

Nous devons entendre une CGT qui s'exprime pleinement sur les secteurs qui favorisent la réflexion et l'émancipation des gens, à savoir les loisirs, la culture, les sports, la restauration... Tout ce qui a trait au plaisir.

Nous devons avoir une position claire : soit nous sommes d'accord avec le confinement afin de garantir la santé de la population, mais dans ce cas on s'insurge contre l'ouverture des FNAC et de toutes les enseignes de groupes qui engraisent les actionnaires, soit nous sommes contre et nous interroger sur pourquoi ne pas ouvrir nos commerces de proximité qui eux, quand cela était possible, ont dû s'adapter.

Du 22 mars au 04 avril 2021 auront lieu les élections des TPE qui, pour l'UFSP, concernent les cabinets dentaires, les cabinets médicaux et les prothésistes dentaires. Mais que deviendront-elles s'il n'y a pas de votants faute de travailleurs ? Et comment les travailleurs pourront-ils faire confiance à la CGT si elle n'a pas œuvré pour le maintien de leur travail ?

Le nombre de morts comptabilisés ne tient pas compte non plus des décès liés au syndrome de glissement de nos aînés : « *Spécifique du grand âge, ce syndrome est défini par la détérioration rapide de l'état général avec anorexie, désorientation et renoncement passif à la vie. Il évolue vers la mort* »...

Il est à craindre que nous perdions notre sens critique et notre combativité pour entrer dans le discours dominant qui utilise la fabrique du consentement (Walter Lippman) et cette dérive est inquiétante.

La Fédération de la Santé et de l'Action Sociale CGT ne peut pas s'arrêter aux travailleurs de la santé, elle doit se préoccuper de la santé de l'ensemble des travailleurs et de l'ensemble de notre organisation.

